

Séance du 11 avril 2024

Envoyé en préfecture le 19/04/2024

Reçu en préfecture le 19/04/2024

Publié le

22 AVR. 2024

ID : 080-218003580-20240416-DEL11042024_33-DE

L'an deux mil vingt quatre, le jeudi onze avril, à vingt heures trente l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Médiathèque, sous la présidence de Jean-Paul MONGNE, Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
22	17	21 Pour : 21 Contre : 0 Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

Mme BONAY Catherine, M. CARETTE Christian, Mme CARON Monique, Mme CHETTAB Carole, Mme COURTAUD Nicole, Mme DACHEUX Dominique, Mme DESTOOP Nathalie, M. DUBOIS Christian, M. DUHAMEL Patrice, Mme LAPORTE Martine, M. MONGNE Jean-Paul, Mme NORMAND Edith, M. SANTERRE Jacky, Mme SIRE Guislaine, M. TETIER Pascal, M. THOREL Michel, Mme TRAULET Delphine

Procuration(s) :

M. BUCHON Gérard donne pouvoir à Mme SIRE Guislaine, Mme DEPOILLY Kandice donne pouvoir à Mme DACHEUX Dominique, M. GROSJEAN Didier donne pouvoir à Mme DACHEUX Dominique, M. ROIX Samuel donne pouvoir à Mme TRAULET Delphine

Date de la convocation
04 avril 2024

Etai(en)t absent(s) :

M. GROSJEAN Thierry

Date d'affichage
18 avril 2024

Etai(en)t excusé(s) :

M. BUCHON Gérard, Mme DEPOILLY Kandice, M. GROSJEAN Didier, M. ROIX Samuel

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
Mme CARON Monique

18 avril 2024
et publication du
18 avril 2024

CAMPING LES MARGUERITES GAMACHES EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que le compte de gestion est établi par le trésorier à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au conseil municipal en même temps que le compte administratif.

est approuvé à l'unanimité,
Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2023 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé MAIRE et le(s) secrétaire(s) de séance.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Gamaches, le 16 avril 2024

MAIRE MONGNE Jean-Paul

le(s) secrétaire(s) de séance



A Caron